

■ **AJ Electro Sàrl**, à Genève, rue Camille-Martin 14. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 11.11.2003. But: exploitation d'une entreprise d'électricité et de télématique et d'un bureau d'étude dans ces domaines d'activités. Capital: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: selon convention du 11.11.2003, trois véhicules pour un montant total de CHF 30'500; en contrepartie de cet apport et d'un versement en espèce de CHF 2'000, il est remis une part de CHF 19'000; l'apporteur restant créancier pour le solde, soit CHF 13'500. Associés: Balladone Patrick, d'Arnex-sur-Orbe, à Montreux, pour une part de CHF 19'000, et Jaquier Pierre-Alain, de Vucherens, à Genève, pour une part de CHF 1'000. Gérant: l'associé Balladone Patrick avec signature individuelle; l'autre associé n'exerce pas la signature sociale. Signature individuelle de Milo Walter, d'Italie, à Cugy (VD), directeur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Journal no 13475 du 24.11.2003  
(02005006 / CH-660.2.316.003-5)